

Secourisme Info

UTILISATION DU DSA CHEZ L'ENFANT

Circulaire ministérielle du 28 juin 2004
mise en application par le SSSM 13



«... L'utilisation du DSA dans la prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire chez l'enfant de un à huit ans a été décidée... »

Conditions d'utilisation

Les DSA mis en place par le SDIS 13 pourront à présent être utilisés également

chez l'enfant de 1 à 8 ans,

après avoir :

 **reconnu les signes de l'arrêt cardio-respiratoire**

 **réalisé la RCP pendant 10 cycles (1 cycle = 5 compressions + 1 insufflation)**

 **déshabillé le thorax de l'enfant**

La demande de renfort médical se fera selon la même procédure que chez l'adulte.

Mise en place de la 1^{ère} électrode


Après 10 cycles, la RCP est suspendue.

Il faut alors déshabiller complètement et rapidement le thorax de l'enfant, en coupant les vêtements si cela est nécessaire.




Les électrodes



 Type :

selon les recommandations de la circulaire, on utilisera nos électrodes habituelles.

 Mise en place :

les électrodes ne devant en aucun cas se toucher ou se chevaucher, la première électrode sera collée sur la poitrine, la deuxième dans le dos



L'équipier "DSA" colle la 1^{ère} électrode sur la poitrine.



Secourisme.org :

École départementale :
Médecin commandant Claude Rivière
Médecin commandant Joël Fabbri
Médecin capitaine Jean-Louis Barra
Adjudant-Chef Hélène Roux

04.42.46.43.39
04.42.46.43.57
04.42.46.43.57
04.42.46.43.57
04.42.46.40.56
hroux@sdis13.fr